

MISE EN HIVERNAGE

Le bon démarrage des colonies au printemps dépend en grande partie de la mise en hivernage qui débute à la fin de la récolte d'été (fin juillet- début août).

Il nous faudra veiller aux points suivants :

- **Logement**

Il doit permettre aux abeilles de résister aux intempéries et donc être **sec, aéré et mettre la colonie à l'abri des prédateurs.**

- Veiller à la stabilité de la ruche et **l'imperméabilité du toit**
- Réduire l'entrée dès la dernière récolte : 7 mm de hauteur, de 2 à 15 cm de largeur selon la force de la population.
- Aérer par le plancher si celui-ci est grillagé.
- Après le nourrissage, incliner légèrement les ruches vers l'avant, pour évacuer l'eau de condensation.

- **Reine**

Veiller à la présence **d'une bonne reine** capable de développer une forte population de jeunes abeilles pour l'hiver.

S'il n'y a pas de couvain au début du mois d'août, il faut vérifier que la ruche est bien mérée. Une ruche sans reine à cette époque conserve ses mâles, alors que les autres ruches les ont chassés. **Pour en être sûr, on introduit un cadre de jeune couvain** et on donne un litre de sirop léger durant cinq jours. S'il y a une jeune reine, elle se mettra à pondre. **En cas d'orphelinage, les abeilles s'empresseront d'édifier des cellules royales sur ce couvain.**

A cette époque, il est préférable de donner alors une reine féconde capable de produire encore un fort contingent de jeunes abeilles pour l'hiver ou lui réunir une ruchette.

Si la colonie est **bourdonneuse** (ouvrières pondeuses), **la supprimer** en secouant les abeilles à une vingtaine de mètres du rucher

- **Volumes et bâtisses**

Il convient de réduire le nombre de cadres en fonction de la force de la colonie (8 à 10 cadres Dadant). Ne pas oublier que la population va diminuer fortement avant la fin août.

- conserver les cadres réguliers ayant déjà été pondus
- enlever les cadres à éliminer, **désoperculer** la nourriture et placer ces cadres derrière la partition : les abeilles récupéreront très vite cette nourriture.
- on peut placer également derrière partition des cadres contenant encore un peu de couvain jusqu'à l'éclosion..

Ne plus faire construire à cette époque.

• **Nourriture**

La colonie a besoin de **15 à 20 kg de nourriture** pour arriver sans risque à la première récolte de printemps. Cette nourriture devra être donnée en grande quantité avant fin septembre.

Si au moment de l'enlèvement des hausses, la colonie manque de provisions dans le corps, il convient de la nourrir (5 à 10 kg) pour qu'elle puisse élever sans tarder les abeilles d'hiver

- nourrissage avec sirop de lourd : 10 kg de sucre pour 6 litres d'eau
- nourrissage avec un sirop inversé en vente dans le commerce : apisuc, api-invert, trim-o-bee,...
- la nourriture doit être donnée **en grande quantité à chaque fois (3-4 kg)** et si la ruche possède un nourrisseur couvre-cadres, donner tout le sirop en deux fois. Le nourrissage en petites quantités relance l'élevage, mais les abeilles n'en font pas des provisions.

• **Traitement anti-varroa**

Réaliser le premier traitement des colonies avec **un produit agréé** aussitôt après la récolte (actuellement Thymovar)

Effectuer si nécessaire, un second traitement fin novembre avec un autre produit (acide oxalique ou Oxuvar) en prenant toutes les précautions d'usage

• **Pillage.**

Le pillage est une plaie dans un rucher qui risque de condamner des jeunes colonies ou d'affaiblir des fortes colonies.

Pour l'éviter :

- **réduire les entrées** des ruches et ruchettes
- **ne pas laisser traîner du miel, des cadres ou du matériel englués de miel** dans les environs du rucher
- **travailler très rapidement** dans les ruches et **de préférence en soirée**
- si le pillage est commencé (attaques et bagarres au trou de vol), réduire le trou de vol au passage de deux abeilles, mettre une lame de verre inclinée devant l'entrée pour **créer un couloir** ou des branches feuillées sur la planche de vol pour gêner les pillards.
- en cas de pillage systématique, fermer la ruche pillée et la mettre en cave durant 3 jours, ensuite la mettre à une autre place au rucher ou à 3 km de là.

- **Conservation des cadres**

- trier les cadres de hausse pour la saison prochaine : **cadres régulièrement construits, sans pollen**, sans cellules de mâles.
- ne conserver que quelques grands cadres récents
- enfermer les cadres dans une armoire hermétique et traiter avec une mèche soufrée déposée en combustion dans une soucoupe (attention aux risques d'incendie), tous les 20 jours jusqu'en novembre pour empêcher le développement de la fausse teigne dont la larve se nourrit de cire et tisse ses galeries dans les rayons, les détruisant irrémédiablement.

Ou

- **créer une « cheminée » avec les hausse léchées, à l'extérieur sous un auvent à l'abri des intempéries, avec une grille à reine en dessous, posée sur deux madriers ou parpaings, et grille à reine au-dessus afin de créer un mouvement d'air qui empêchera le développement de la fausse teigne (les grilles à reine sont destinées à interdire l'accès de rongeurs.)**
- pour se développer, **la fausse teigne a besoin de protéines** (restes de cocons, pollen ...), **d'obscurité, de chaleur et d'air confiné** : l'effet *cheminée* et l'absence de pollen nuisent à son développement.
- ne **jamais** utiliser de produits à base de **chlorobenzène** tels la naphthaline... qui laissent des **résidus toxiques** dans les cires.
- on peut utiliser en pulvérisation sur les deux faces des cadres de l'eau contenant du B401 à base de bactéries qui s'attaquent aux larves de fausses teignes. Laisser sécher les cadres en les mettre à l'abri des rongeurs.
- après l'extraction du miel, faire lécher les cadres en plaçant 3 ou 4 hausses durant 3 à 5 jours sur le couvre-cadres de quelques colonies (les plus fortes ou les plus affamées) en ouvrant simplement le trou de nourrisseur ou bien posées sur le nourrisseur couvre-cadres. Pas plus de 5 jours sinon les abeilles remontent de la nourriture dans les hausses.

Veiller à respecter le calme autour du rucher durant la saison hivernale, ce qui n'empêche pas la surveillance régulière, surtout après une tempête ou chute de neige.